

lieu historique national du canada

Marconi

Plan directeur





FÉVRIER 2007

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

Marconi

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2007.

This publication is also available in English.

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada Lieu historique national du Canada Marconi : plan directeur / Parcs Canada.

Publié aussi en anglais sous le titre: Marconi National Historic Site of Canada, management plan Comprend des références bibliographiques.

ISBN 0-662-71073-8 No de cat.: R64-323/2006F

- 1. Lieu historique national Marconi (Glace Bay, N.-É.).
- 2. Marconi, Guglielmo, marchese, 1874-1937--Musées.
- 3. Télégraphie sans fil--Système Marconi--Expositions.
- 4. Sciences--Musées--Nouvelle-

Écosse--Glace Bay.

- 5. Lieux historiques--Canada--Gestion.
- 6. Lieux historiques--Nouvelle-Écosse--Gestion.
- 7. Parcs nationaux--Canada--Gestion.
- 8. Parcs nationaux -- Nouvelle-Écosse-
- -Gestion.
- I. Parcs Canada. Centre de services de l'Atlantique
- II. Titre.

FC2314.M37P3714 2006 971.6'95 C2006-980003-0

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada Marconi. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada Marconi.

Le ministre de l'Environnement,

John Baird

| Lieu historique national |
|--------------------------|
| du Canada Marconi |
| Plan directeur |

Recommandations

| Recommandé j | oar | : |
|--------------|-----|---|
|--------------|-----|---|

Alan Latourelle

Directeur général de l'Agence Parcs Canada

Carol Whitfield

Directrice Unité de gestion du Cap-Breton, Parcs Canada

Sommaire

Le lieu historique national du Canada (LHNC) Marconi a été créé à l'emplacement de la première station permanente de communications sans fil au Canada, construite par Guglielmo Marconi en 1902. Cette station a été le théâtre du premier échange de messages radio à travers l'Atlantique. En 1938, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que soit commémorée l'importance nationale de cet événement.

Le LHNC Marconi a été établi à la suite d'une entente conclue en 1985 entre le ministère de l'Environnement et la Fiducie célébration Marconi. Cette fiducie a levé des fonds qui ont permis la construction d'un centre d'accueil où sont commémorées les recherches et les réalisations de Marconi dans le domaine des communications sans fil. Le centre d'accueil fait désormais partie du LHNC Marconi, dont Parcs Canada est à la fois propriétaire et administrateur. Dans le passé, la Fiducie célébration de Marconi fournissait le financement annuel nécessaire à l'exploitation du lieu. Ce soutien a pris fin en 2004 et c'est désormais à l'unité de gestion du Cap-Breton qu'il incombe de puiser dans ses propres ressources pour payer tous les coûts de l'exploitation du lieu.

Le LHNC Marconi est situé à Table Head, un quartier de l'ancienne ville de Glace Bay, localité maintenant intégrée à la municipalité régionale du Cap-Breton. Le lieu accueille le public du 1er juin au 15 septembre.

Le présent plan directeur est le premier soumis pour le LHNC Marconi. Il a pour objet de fournir aux gestionnaires du lieu des directives claires sur les mesures nécessaires pour en préserver l'intégrité commémorative. Formulé pour une équipe pluridisciplinaire de planification, le plan directeur reflète également les contributions du public.

À l'heure actuelle, les ressources culturelles du LHNC Marconi sont protégées et présentées au public. Ceci dit, l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu, approuvé en 2004, a cerné un certain nombre de problèmes dans le programme de mise en valeur du patrimoine. Le présent plan directeur inclut des propositions en vue de remédier à ces problèmes. Le lieu continuera de participer aux efforts de promotion et de marketing déployés par Parcs Canada et par les organisations touristiques locales, étant donné la place importante qu'il occupe dans l'offre touristique de la collectivité.

Les mesures proposées dans le plan seront exécutées par Parcs Canada. Les grandes priorités de mise en œuvre sont décrites dans le document.

Le plan directeur comprend les grands points suivants.

Protection des ressources patrimoniales

- Instaurer un programme de surveillance des ressources culturelles, tant des sites archéologiques que des artefacts.
- Si les ressources le permettent, vérifier l'existence des ancrages de hauban au moyen d'un détecteur de métal ou d'un géoradar.

Mise en valeur du patrimoine

- Évaluer, puis réviser ou refaire au besoin les brochures, les expositions et les activités d'interprétation avec personnel pour favoriser la communication des messages concernant l'importance historique nationale du lieu.
- Si les ressources le permettent, réviser et refaire au besoin les activités de mise en valeur des ressources culturelles extérieures et du lieu désigné pour renforcer l'impact des messages associés à ces ressources.

Relations extérieures et services aux visiteurs

- Œuvrer avec des représentants d'autres attractions patrimoniales de Glace Bay pour examiner les façons d'inclure le LHNC Marconi aux circuits des visiteurs en croisière.
- Faire la promotion et le marketing du lieu, en étant conscient qu'il s'agit d'un élément de l'industrie touristique du Cap-Breton et en particulier de la localité de Glace Bay.

Exploitation et administration

- L'unité de gestion du Cap-Breton fournira le financement offert auparavant par la Fiducie célébration Marconi.
- L'unité de gestion évaluera les systèmes de chauffage et d'aération du Centre d'accueil pour en améliorer l'efficacité énergétique.

Table des matières

| Énonc | proposiii é de recommandationv airevii |
|-------|--|
| 1.0 | Introduction |
| 1.1 | Renseignements généraux1 |
| 1.2 | Emplacement du lieu et contexte |
| 1.3 | Contexte historique4 |
| 1.4 | Importance dans le réseau des lieux historiques nationaux4 |
| 1.5 | Fondements législatifs et politiques de l'élaboration de plans directeurs pour les lieux historiques nationaux |
| 2.0 | Intégrité commémorative |
| 2.1 | Engagement de Parcs Canada envers l'intégrité commémorative |
| 2.2 | Intégrité commémorative au LHNC Marconi |
| | A. Énoncé des objectifs de commémoration7 |
| | в. Ressources culturelles d'importance nationale : Ressources de niveau I |
| | c. Ressources culturelles : Ressources de niveau II |
| | D. Messages8 |
| 2.3 | L'énoncé d'intégrité commémorative comme cadre d'élaboration du plan directeur9 |
| 3.0 | Vision 11 |
| 4.0 | Orientation de gestion en vue d'assurer l'intégrité commémorative |
| 4.1 | Protection des ressources culturelles |
| | A. Ressources culturelles de niveau I |
| | B. Ressources culturelles de niveau II13 |
| 4.2 | Engagement des Canadiens15 |
| | A. Mise en valeur du patrimoine sur le lieu15 |
| | B. Mise en valeur du patrimoine hors lieu et activités de diffusion externe16 |
| | c. Relations extérieures |
| | D. Collaboration et partenariats |
| 4.3 | Expérience des visiteurs |
| 4.4 | Exploitation et entretien |
| 5.0 | Évaluation des incidences et évaluation environnementale21 |
| 6.0 | Mise en œuvre23 |
| Annex | Re A aire et évaluation des ressources culturelles 25 |

Cartes de référence

| Liste des participants27 | | |
|--------------------------|-----------------|----|
| CARIE 3: | riali uu lieu | 14 |
| | Plan du lieu | |
| CARTE 2: | Cadre local | 3 |
| CARTE 1: | Cadre régionale | 2 |

1.0 Introduction

1.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le lieu historique national du Canada (LHNC) Marconi a été créé à l'emplacement de la première station permanente de communications sans fil au Canada, construite par Guglielmo Marconi en 1902. Cette station a été le théâtre du premier échange de messages radio à travers l'Atlantique. En 1938, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) a recommandé que soit commémorée l'importance nationale de cet événement. Cette commémoration s'est tenue avant l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne, en 1949; c'est sur Signal Hill, à St. John's, que Marconi a reçu le premier message transatlantique sans fil en 1901, un an avant la transmission et la réception de messages à Table Head.

Le lieu historique national du Canada Marconi a été établi dans la foulée d'une entente conclue en 1985 entre le ministre de l'Environnement (ministre responsable de la Loi sur les lieux et monuments historiques) et la Fiducie célébration Marconi. Cette fiducie a levé des fonds qui ont permis la construction d'un centre d'accueil où sont commémorées les recherches et les réalisations de Marconi dans le domaine des communications sans fil. Le centre d'accueil fut intégré au lieu historique national, dont Parcs Canada est à la fois propriétaire et administrateur. Par conséquent, le lieu historique a été créé par entente ministérielle plutôt que par l'entremise d'une recommandation officielle de la CLMHC.

Dans le passé, la Fiducie célébration de Marconi fournissait le financement annuel nécessaire à l'exploitation du LHNC Marconi. Ce soutien a pris fin en 2004 et c'est désormais à l'unité de gestion du Cap-Breton qu'il incombe de payer tous les coûts de l'exploitation du lieu, à partir de ses propres ressources.

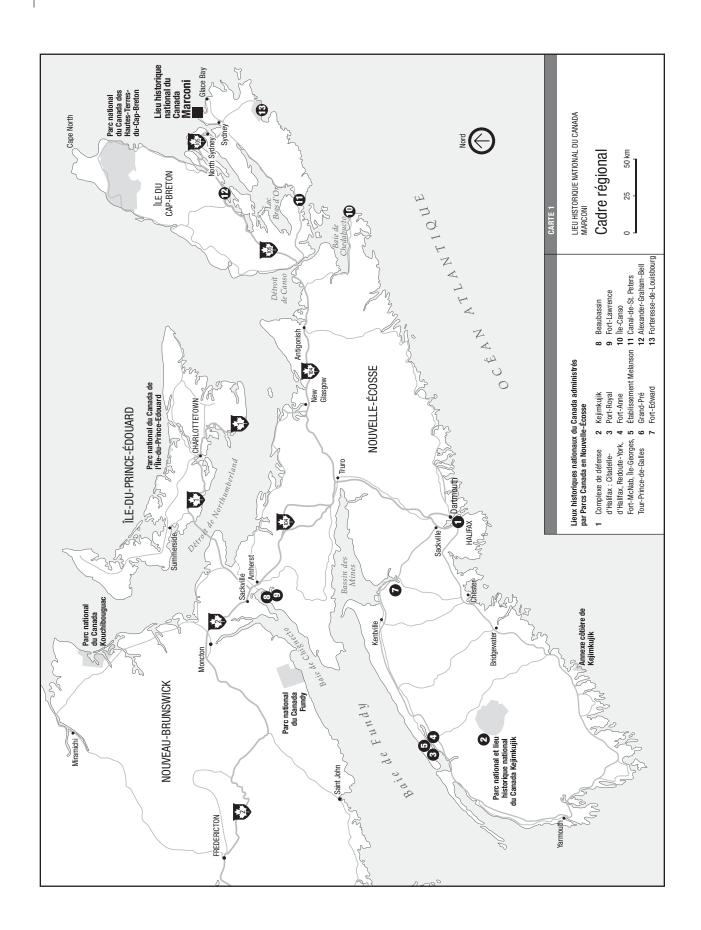
Le présent plan directeur est le premier soumis par le LHNC Marconi. Durant sa formulation, l'équipe de planification s'est penchée sur l'orientation de gestion établie, notamment sur l'énoncé d'intégrité commémorative approuvé en 2004. Entrepris en septembre 2004 par une équipe pluridisciplinaire de planification, le plan directeur reflète les commentaires recueillis à la faveur de consultations publiques.

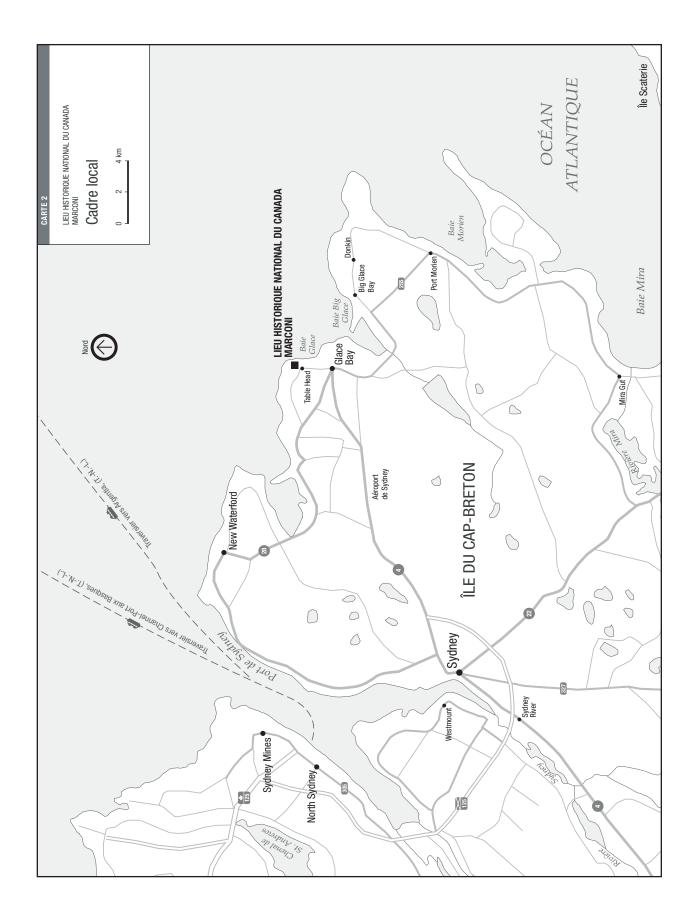
Le plan directeur du LHNC Marconi a pour objet de fournir aux gestionnaires du lieu une orientation à long terme. Il contient des directives stratégiques qui guideront les activités de conservation et de mise en valeur requises pour préserver l'intégrité commémorative de ce lieu historique national. En outre, le plan aidera les gestionnaires à répondre aux besoins opérationnels et aux occasions de coopération en guidant les aménagements et les activités sur place. Il offre un cadre dans lequel s'inscriront toutes les activités subséquentes de gestion, de mise en œuvre et de planification détaillée. Les propositions contenues dans le présent plan directeur seront appliquées dans la mesure où les ressources financières de l'unité de gestion du Cap-Breton de Parcs Canada le permettent.

1.2 EMPLACEMENT DU LIEU ET CONTEXTE

Le LHNC Marconi est situé au sommet de Table Head, un plateau cerné de hautes falaises qui domine l'océan Atlantique. Table Head est un quartier de l'ancienne ville de Glace Bay, aujourd'hui fusionnée à d'autres localités pour former la municipalité régionale du Cap-Breton. Le lieu couvre deux hectares de champ dégagé, à environ trois kilomètres de la route 4 qui relie Sydney à Glace Bay.

Table Head est une banlieue résidentielle qui a abrité de nombreuses familles de





mineurs de charbon aux XIX^e et XX^e siècles, alors que cette industrie dominait l'économie de la ville. Les zones résidentielles de Table Head ont été identifiées comme arrondissements d'importance historique potentiels, commémorant l'industrie de l'extraction de la houille en Nouvelle-Écosse.

Le gouvernement fédéral s'est porté acquéreur du LHNC Marconi en 1987 et le centre d'exposition y a ouvert ses portes au public la même année. Ce centre a dû faire l'objet d'une conception soignée à cause des risques d'affaissement attribuables à l'exploitation du charbon sous le site, ce qui limite d'autant ses possibilités d'aménagement (Jacques Whitford and Associates Ltd., 1985).

1.3 CONTEXTE HISTORIQUE

Guglielmo Marconi débarqua au Cap-Breton le 26 décembre 1901. Peu de temps après avoir capté avec succès sur Signal Hill, à St. John's (Terre-Neuve), le premier message transatlantique sans fil, le signal morse pour la lettre « s ». D'influents politiciens de Nouvelle-Écosse attendaient le jeune inventeur, déterminés à le convaincre d'établir au Cap-Breton une station permanente où réaliser ses prochaines expériences. Après avoir inspecté plusieurs emplacements dans la région de Sydney, Marconi se rendit à Ottawa pour consulter les politiciens fédéraux au pouvoir, notamment le ministre des Finances, 1'honorable William S. Fielding, qui agissait aussi comme représentant de la Nouvelle-Écosse au Cabinet. Le gouvernement du Canada lui octroya sur-le-champ 80 000 \$ pour construire une station au Cap-Breton. En mars 1902, Marconi annonça qu'il avait retenu le site de Table Head pour la station.

La station permanente de Marconi fut construite durant l'été et l'automne de 1902. Elle consistait en quatre pylônes de bois de 65 mètres de haut formant un quadrilatère de 65 mètres de côté et soutenant une antenne de fils de cuivre en forme de pyramide inversée. Une salle d'opération et une centrale électrique furent aménagées au centre du quadrilatère, tandis qu'une résidence pour les cadres de la station fut construite à l'extrémité sud du terrain.

En octobre 2002, Marconi fit mettre en service la station de Glace Bay en la jume-lant à sa station-sœur de Poldhu, dans les Cornouailles (Angleterre). Il poursuivit ses expériences jusqu'à la mi-décembre, moment où l'inventeur jugea qu'il était prêt à entreprendre un échange de messages officiel. Tard le soir du 15 décembre 1902, le D' George Parkin, éducateur canadien de renom et correspondant spécial au *Times*, transmit à Poldhu un message à l'intention de son journal. D'autres messages officiels furent transmis le 21 décembre 1902 aux monarques Édouard VII d'Angleterre et Victor Emmanuel III d'Italie.

Le 14 janvier 1903, Marconi partit pour sa station américaine de South Wellfleet, au cap Cod (Massachussetts). De là, il transmit à Édouard VII un message officiel du président américain Theodore Roosevelt, avant de rentrer en Angleterre le 22 janvier 1903.

Les expériences se poursuivirent aux deux stations toute l'année 1903 et au début de 1904. En mai 1904, toutefois, Marconi s'aperçut qu'il aurait besoin d'une antenne plus grande à sa station du Cap-Breton pour améliorer la fiabilité du service. Étant donné que le site de Table Head était trop petit pour permettre un tel agrandissement, Marconi décida de déménager la station au sud de Glace Bay, à un nouveau site qui allait être baptisé Marconi Towers.

Les pylônes et les bâtiments de Table Head furent démontés et déménagés au site de Marconi Towers durant l'automne 1904, et la nouvelle station entra en service en mai 1905. Cet emplacement fut désigné lieu historique national en 1983 et est désormais connu comme le lieu historique national du Canada de la Station-de-Radiotélégraphie Marconi.

1.4 IMPORTANCE DANS LE RÉSEAU DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Le lieu historique national du Canada Marconi fait partie d'un vaste programme de commémoration qui comprend les lieux historiques nationaux et les personnes et événements d'importance historique nationale. Dans l'ensemble du pays, il existe plus de 900 lieux historiques nationaux, dont environ 150 sont gérés par Parcs Canada. L'Agence

contribue par ailleurs à nombre d'autres lieux historiques par l'entremise d'accords de partage des coûts. L'intendance des lieux historiques nationaux est partagée, car ces endroits peuvent être la propriété du gouvernement fédéral, de gouvernements provinciaux ou municipaux, d'entreprises ou de particuliers.

Chaque lieu historique national a eu un impact important sur l'histoire canadienne ou illustre un aspect d'importance nationale de l'histoire du pays. Ensemble, les lieux historiques nationaux sont représentatifs de milliers d'années d'histoire humaine et d'une riche variété de thèmes liés à la vie politique, économique, intellectuelle, culturelle et sociale du pays. En témoignant de l'esprit et en conservant les vestiges matériels de notre passé, les lieux historiques constituent de puissants symboles de notre identité et un legs pour tous les Canadiens, reconnu par une loi du Parlement.

1.5 FONDEMENTS LÉGISLATIFS ET POLITIQUES DE L'ÉLABORATION DE PLANS DIRECTEURS POUR LES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Les lieux historiques nationaux au Canada sont désignés en vertu de l'autorité du ministre responsable de la Loi sur les lieux et monuments historiques. La planification, la gestion et l'exploitation des lieux administrés par Parcs Canada sont guidées par les politiques de l'Agence. Le contexte législatif et politique décrit ci-dessous est propre à tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada.

Objectif du plan directeur

Ce plan directeur à été formulé en application de la Loi sur l'Agence Parcs Canada pour assurer l'intégrité commémorative du lieu, y compris l'application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles, et pour offrir à ses visiteurs des occasions appropriées de le découvrir et d'en profiter. Le plan directeur propose une orientation qui aidera Parcs Canada et ses partenaires à bien protéger, mettre en valeur et gérer le LHNC Marconi et ses ressources connexes afin d'en assurer l'intégrité commémorative. L'avis du public fait partie intégrante du processus d'examen du plan directeur.

Loi sur les lieux et monuments historiques

La Loi sur les lieux et monuments historiques confie au ministre de l'Environnement le mandat de désigner ou de créer les « lieux historiques ». De telles désignations se font normalement après recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (сьмнс), organisme consultatif prévu par la loi constitué de représentants de toutes les provinces et de tous les territoires.

Loi sur l'Agence Parcs Canada

En vertu de la Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998), Parcs Canada est chargé d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Conformément à cette loi, les lieux historiques nationaux doivent tous déposer un plan directeur au Parlement et en faire l'examen tous les cinq ans.

Les plans directeurs sont rédigés en fonction du Guide de planification pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada (2000) et en conformité avec les Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada. Deux politiques s'appliquent à la planification de gestion du LHNC Marconi : la Politique sur les lieux historiques nationaux et la Politique sur la gestion des ressources culturelles.

Politique sur les lieux historiques nationaux

Le réseau de lieux historiques nationaux du Canada préserve et met en valeur des aspects matériels et symboliques de notre patrimoine culturel. La Politique sur les lieux historiques nationaux expose les objectifs d'un programme national de commémoration, présente les lignes directrices à suivre pour l'évaluation du programme, et précise les rôles et les responsabilités de chaque partie dans le programme de reconnaissance, de désignation et de commémoration des lieux, des personnes et des événements d'importance nationale.

Voici les objectifs du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux lieux historiques nationaux:

favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;

- assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;
- encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

Politique sur la gestion des ressources culturelles

La gestion des ressources culturelles correspond à une approche intégrée et holistique. Elle s'applique à toutes les activités qui ont des incidences sur les ressources culturelles, que ce soit la protection, la préservation, la sensibilisation ou l'utilisation.

La Politique sur la gestion des ressources culturelles prévoit aussi que l'exercice de la gestion des ressources culturelles est un facteur intégral d'une saine gestion des lieux historiques nationaux, et que le personnel et les partenaires de Parcs Canada oeuvrent en concertation à toutes sortes d'activités de coopération et de gestion partagée. À cette fin, il faut que les ressources soient recensées et évaluées et que leur valeur historique soit dûment prise en compte dans toutes les interventions susceptibles de leur nuire.

La politique précise que la gestion des ressources culturelles s'articule autour d'un certain nombre de valeurs, de pratiques et d'activités. Les cinq principes directeurs de la gestion des ressources culturelles (valeur, intérêt public, compréhension, respect et intégrité) ne s'excluent pas mutuellement; ils sont d'ailleurs plus efficaces lorsqu'ils sont envisagés comme un tout. La politique donne également des précisions sur diverses activités, notamment sur l'orientation générale, la planification, la recherche, la conservation et la mise en valeur.

2.0 Intégrité commémorative

2.1 ENGAGEMENT DE PARCS CANADA ENVERS L'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

L'Agence Parcs Canada est chargée d'assurer l'intégrité commémorative du LHNC Marconi, c'est-à-dire la santé ou le caractère entier de ce lieu. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu.

2.2 INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE AU LHNC MARCONI

A. Énoncé des objectifs de commémoration

L'énoncé des objectifs de commémoration décrit l'importance historique nationale d'un lieu. La justification pour l'énoncé des objectifs de commémoration fait partie des recommandations de la CLMHC au ministre de l'Environnement.

La CLMHC a examiné et a formulé des recommandations à plusieurs reprises à propos du LHNC Marconi et de Guglielmo Marconi lui-même. La première de ces recommandations, datée de 1938, proposait :

« que la première communication radio transatlantique soit déclarée un événement d'importance nationale et commémorée de la façon habituelle ».

À sa réunion suivante, en mai 1939, la Commission a approuvé le texte suivant pour la plaque à ériger au lieu :

PREMIER MESSAGE RADIO *TRANSATLANTIQUE*

À partir de Table Head, Signor Marconi a transmis le premier message transatlantique sans fil à Poldhu, Cornouailles, le 15 décembre 1902. En 1904, cette station a été déménagée à Port Morien, d'où elle a été reliée à Clifden, en Irlande. Le 17 octobre 1907, elle était officiellement ouverte au grand public.

L'énoncé des objectifs de commémoration du LHNC Marconi est aussi fondé sur les dispositions de l'entente ministérielle qui a vu sa création. Cette entente prévoyait que la Fiducie célébration Marconi s'engageait à lever des fonds pour commémorer les recherches et les réalisations de Guglielmo Marconi dans le domaine des communications sans fil.

Par conséquent, l'énoncé des objectifs de commémoration pour le LHNC Marconi est ainsi formulé:

Le lieu historique national du Canada Marconi a été désigné lieu historique national en 1985. Les motifs de cette désignation, inspirés du procès-verbal de 1938 de la CLMHC et de l'entente ministérielle de 1985, tiennent au fait que cet emplacement a vu le premier échange de messages radio à travers l'Atlantique, un événement d'importance nationale, et qu'on y commémore les recherches et les réalisations de Guglielmo Marconi dans le domaine des communications sans fil.

L'énoncé d'intégrité commémorative, qui développe ce que signifie l'intégrité commémorative pour un lieu historique national donné, doit être préparé pour tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs

Canada. L'énoncé d'intégrité commémorative pour le LHNC Marconi, approuvé en 2004, énumère les objets historiques d'importance nationale et présente une description claire de leur valeur historique et des conditions nécessaires pour en éviter la dégradation. De plus, l'énoncé d'intégrité commémorative décrit les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national et qui doivent être communiqués au public dans ses messages, de même que les faits associés qui, même s'ils ne justifient pas à eux seuls la désignation du lieu, sont néanmoins importants à transmettre au public. L'énoncé d'intégrité commémorative comporte des indicateurs de communication efficace de ces messages.

B. Ressources culturelles d'importance nationale : Ressources de niveau l

Les ressources culturelles de niveau I sont celles qui ont un lien direct avec les motifs qui justifient la désignation de lieu historique national. Dans le cas du LHNC Marconi, il s'agit du lieu désigné (le terrain transféré à Sa Majesté du chef du Canada par la ville de Glace Bay le 17 juillet 1987) et les fondations de ciment de deux des pylônes de soutien de l'antenne et des deux bâtiments (local de réception et centrale électrique) qui étaient situés au centre du quadrilatère délimité par les pylônes. Ces ressources sont mises en valeur parce qu'elles constituent les vestiges matériels des structures qui faisaient partie de la station d'où Marconi a réalisé le premier échange de messages radio sans fil à travers l'Atlantique.

C. Ressources culturelles : Ressources de niveau II

Les ressources culturelles de niveau II sont celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient l'importance nationale du lieu, mais qui présentent quand même des liens locaux ou régionaux, une importance historique et des qualités esthétiques ou environnementales dignes de mention. En ce qui concerne le LHNC Marconi, il s'agit des vestiges archéologiques potentiels des ancrages des haubans qui soutenaient les pylônes, dont la présence est mentionnée dans des documents mais

reste à étayer et à évaluer par des fouilles archéologiques. En outre, trois artefacts font partie de ces ressources : un buste de Marconi en marbre offert au lieu par la Fondation célébration Marconi, et deux pièces d'équipement de T.S.F. d'époque, similaires à celles qui furent utilisées par Marconi à la station de Table Head.

D. Messages

La mise en valeur est essentielle pour assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national et pour faciliter chez le public la compréhension de son importance nationale. Voici les motifs de l'importance historique nationale du LHNC Marconi:

Message 1 – Le lieu historique national du Canada Marconi a été le théâtre du premier échange de messages radio à travers l'Atlantique, un événement d'importance historique nationale.

Message 2 – Le lieu historique national du Canada Marconi commémore les recherches et les réalisations de Guglielmo Marconi dans le domaine des communications sans fil.

Après avoir réussi à capter un message (la *lettre « s » en code Morse*) à Signal Hill en décembre 1901, Marconi a aménagé une station à Table Head avec le soutien financier du gouvernement canadien. Depuis cet endroit, le 15 décembre 1902, il a transmis un message sans fil au Times, de Londres, ce qui constituait un progrès spectaculaire dans le monde des communications à distance, instaurant une technologie qui allait révolutionner la planète au XXe siècle. S'il n'était pas le seul inventeur du temps à mener des expériences sur la communication sans fil, Marconi croyait en la faisabilité commerciale de l'idée et cette vision l'a amené à relever le défi d'être le premier à transmettre un message sans fil à travers l'Atlantique. Tout au long de sa vie, Marconi a continué de réaliser d'importants progrès dans la technologie des communications sans fil.

Voici d'autres valeurs qu'il faut communiquer au public mais qui ne sont pas liées aux motifs de l'importance nationale du LHNC Marconi:

- De nos jours, un club de radio-amateurs de Sydney maintient une station de radio à ondes courtes à Table Head, utilisant le même indicatif d'appel, vas (interprété en général comme abréviation de Voice of the Atlantic Seabord), que celui qu'a utilisé l'ancienne station de Marconi Towers jusqu'à sa fermeture en 1946.
- Le LHNC Marconi est lié à un certain nombre de lieux historiques nationaux et provinciaux qui commémorent les réalisations scientifiques dans le domaine des communications sans fil, y compris le LHNC Alexander-Graham-Bell, à Baddeck, et le LHNC de la Station-de-Radiotélégraphie Marconi, à Glace Bay.
- Par son thème, le lieu est aussi associé au lhnc de Signal Hill, à St. John's, où Marconi a reçu le premier message transatlantique sans fil en décembre 1901.
- Le lieu a également un lien thématique avec les vestiges de la station de Marconi à Louisbourg, ressources culturelles qu'on peut observer dans l'enceinte du LHNC de la Forteresse-de-Louisbourg.
- Le lieu a des liens avec les sites d'autres anciennes stations de radio sans fil de Marconi ailleurs dans le monde, notamment celles de South Wellfleet, au Massachussetts (aujourd'hui intégrée au Cape Cod National Seashore) et de Poldhu, dans les Cornouailles anglaises (aujourd'hui propriété du National Trust).
- Le LHNC Marconi témoigne de l'importance du Cap-Breton comme centre industriel et technologique au début du XX^e siècle.
- Le lieu repose sur les galeries de plusieurs mines de houille dans lesquelles ont travaillé de nombreux hommes de la localité voisine.
- Le lieu domine un quartier de résidences industrielles inclus dans l'arrondissement historique qu'on envisage de créer à Glace Bay afin de commémorer l'extraction de la houille au Cap-Breton.

- Le LHNC Marconi fait partie du réseau des lieux historiques nationaux du Canada.
- Les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada appartiennent à toute la population du Canada.

La communication efficace des motifs de l'importance historique nationale du lieu et des autres valeurs sera assurée lorsque l'expérience globale de mise en valeur du patrimoine aura réussi à faire comprendre ces motifs, lorsque les visiteurs et les non-visiteurs qui sont exposés à la mise en valeur du patrimoine et les intendants du lieu comprendront les motifs de l'importance historique nationale du lieu et lorsque les mesures de gestion seront fondées sur une information appropriée et fiable et se feront conformément aux principes et pratiques de la Politique de gestion des ressources culturelles. Il est nécessaire de voir à ce que les messages soient transmis avec efficacité et bien compris.

2.3 L'ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE COMME CADRE D'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR

L'objectif global de ce plan directeur est de fournir aux gestionnaires du LHNC Marconi une orientation qui assurera son intégrité commémorative au cours de la prochaine décennie. L'énoncé d'intégrité commémorative du LHNC Marconi servira de point de référence en matière d'intégrité commémorative, donnant de l'information sur la valeur des ressources culturelles du lieu et conseillant sur la teneur des messages nécessaires pour faire comprendre son importance nationale. L'énoncé est donc appelé à jouer un rôle essentiel dans la sélection et le choix des mesures de gestion appropriées. Par conséquent, les objectifs de l'énoncé d'intégrité commémorative pour les ressources culturelles d'importance nationale ont orienté la prise de décisions stratégiques dans le plan directeur du LHNC Marconi.

L'énoncé d'intégrité commémorative ne prescrit ni n'interdit des mesures particulières de gestion pour garantir que les valeurs déterminées sont assurées. Les mesures de

gestion décrites dans ce plan directeur pour le lieu ont été choisies afin d'atteindre les objectifs de l'énoncé d'intégrité commémorative et pour tenir compte des principes de valeur, d'intérêt du public, d'intégrité, de respect et de compréhension liés à la gestion des ressources culturelles. Les activités proposées visent à assurer que les ressources culturelles ne sont ni endommagées ni menacées et que les messages portant sur l'importance historique nationale du lieu sont bien compris. Les activités qui compromettent l'intégrité commémorative du lieu et qui ne respectent pas les principes de gestion des ressources culturelles ne sont pas permises.

3.0 Vision

Pour établir l'orientation de gestion pour le LHNC Marconi, on s'est inspiré d'une « vision » pour le lieu. L'énoncé de vision est une description dans l'avenir du LHNC Marconi, qui englobe les idées et les souhaits des gestionnaires du lieu, de son personnel, de ses voisins et de ses visiteurs. Cette vision tient compte également des commentaires reçus du public lors de l'élaboration de ce plan directeur.

À l'avenir :

- Le LHNC Marconi sera un lieu où les ressources culturelles, en particulier les vestiges en ciment des structures qui formaient la station de T.S.F. de Marconi à Table Head, seront protégées et mises en
- L'importance historique nationale des sites archéologiques, qui illustrent tant l'importance du LHNC Marconi comme théâtre du premier échange de messages radio à travers l'Atlantique que les recherches et les réalisations de Guglielmo Marconi dans le domaine des communications sans fil, sera transmise efficacement, de même que le rôle majeur qu'a joué le LHNC Marconi dans les débuts des communications radio sans fil.

- Le LHNC Marconi offrira un niveau de services et de mise en valeur du patrimoine adapté aux besoins des visiteurs.
- Ces derniers seront amenés à comprendre les motifs de la désignation du lieu et ses diverses autres valeurs.
- D'autres publics auront l'occasion de connaître le LHNC Marconi sans s'y rendre grâce à divers moyens de diffusion hors lieu.
- On fera la promotion du LHNC Marconi auprès des visiteurs éventuels de manière à ce qu'ils aient des attentes réalistes et comprennent les motifs de l'importance historique nationale du lieu.
- Le LHNC Marconi continuera d'être un élément essentiel de l'industrie touristique du Cap-Breton, et en particulier de la localité de Glace Bay. On poursuivra ou renforcera les partenariats et la collaboration avec des groupes et des particuliers pour assurer le maintien et l'amélioration au besoin de l'intégrité commémorative du lieu.

4.0 Orientation de gestion en vue d'assurer l'intégrité commémorative

4.1 PROTECTION DES RESSOURCES CULTURELLES

A. Ressources culturelles de niveau I

Les ressources culturelles de niveau I du LHNC Marconi comprennent le lieu désigné, tel que déterminé dans l'énoncé d'intégrité commémorative, ainsi que les vestiges en ciment des bases de deux des pylônes de soutien de l'antenne et les murs de fondation en ciment du local de réception et de la centrale électrique. Dans le Rapport sur l'état des parcs de 1997, on a estimé que ces ressources étaient en bon état. Ceci dit, il n'existe pas à l'heure actuelle de surveillance officielle de l'état de ces ressources archéologiques susceptibles d'être détériorées par les intempéries.

Le lieu désigné a une valeur historique parce qu'il contient des vestiges de certaines des structures associées aux expériences originelles de Marconi, plus précisément au premier échange de messages radio à travers l'Atlantique. La valeur historique du lieu désigné réside également dans le caractère ouvert et dégagé du terrain, l'altitude et le panorama qu'il offre sur l'Atlantique en direction du nord-est. Ces éléments sont évocateurs de son rôle de précurseur des stations de T.S.F..

La valeur historique des ressources archéologiques dérive du fait qu'elles représentent des vestiges matériels des structures qui ont fait partie de la station de communication sans fil de Marconi à Table Head, théâtre du premier échange radio à travers l'Atlantique.

Le lieu désigné et les sites archéologiques ne sont pas endommagés ou menacés lorsque leurs ressources culturelles de niveau I sont protégées et gérées conformément à la Politique de gestion des ressources culturelles et lorsque leur valeur est communiquée.

Objectif

Assurer la gestion du lieu désigné et des ressources archéologiques (ressources culturelles de niveau I) du LHNC Marconi conformément aux normes et pratiques approuvées par Parcs Canada.

Orientation de gestion

Parcs Canada s'engage à :

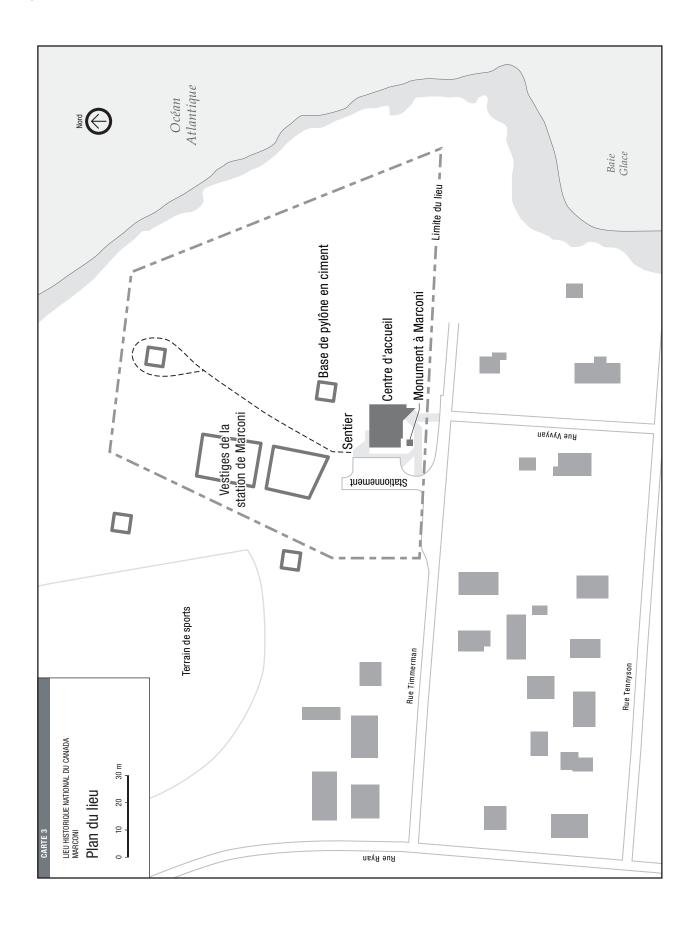
instaurer un programme de surveillance périodique des ressources culturelles

B. Ressources culturelles de niveau II

Les ressources culturelles de niveau II du LHNC Marconi comprennent les vestiges archéologiques potentiels des ancrages des haubans qui soutenaient les pylônes de l'antenne. Jusqu'à présent, aucune fouille archéologique n'a été entreprise pour vérifier l'existence de ces ressources, mais elles ont probablement survécu étant donné l'argent et le temps qu'il aurait fallu consacrer à les démonter en 1904, lorsque la station a été déménagée sur le site de Marconi Towers, au sud de Glace Bay.

En outre, trois artefacts exposés au Centre d'accueil ont une valeur historique. L'une de ces ressources est un buste en marbre de Guglielmo Marconi, offert au lieu historique national par la Fondation célébration Marconi. La valeur de ce buste tient au fait qu'il symbolise encore aujourd'hui l'importance de Marconi et de ses réalisations pour la communauté italo-canadienne.

Les deux autres artefacts illustrent les premiers pas de la technologie du sans fil. Le premier est un détecteur magnétique utilisé pour capter des signaux, similaire à celui qu'on a employé à la station de Marconi de Table Head. L'autre est un éclateur utilisé pour générer les signaux à transmettre, lui aussi similaire à celui que Marconi a utilisé à la station. Rien n'indique que ces deux



artefacts aient été utilisés à la station de Table Head, mais Parcs Canada en a fait l'acquisition au Cap-Breton, ce qui permet de supposer qu'ils peuvent provenir de l'une des autres stations de Marconi dans la région. Les artefacts de T.S.F. ont une valeur historique parce qu'ils représentent certains des appareils utilisés à la station de Marconi de Table Head.

La plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada qui commémore les communications transatlantiques sans fil est aussi une ressource culturelle de niveau II. Elle est importante en ce qu'elle illustre les efforts du gouvernement fédéral en vue de reconnaître l'histoire du Canada.

Ces ressources culturelles de niveau II ne sont pas endommagées ou menacées lorsqu'elles sont protégées et gérées conformément à la Politique de gestion des ressources culturelles et lorsque leur valeur est communiquée.

Deux des bases de pylônes de la station de Marconi sont situées sur un terrain récréatif privé adjacent au lieu. Étant donné que ces pylônes sont des ressources culturelles situées à l'extérieur de l'enceinte administrée par Parcs Canada, l'Agence encouragera les propriétaires du terrain à les protéger.

Objectif

Assurer l'intégrité commémorative des ressources culturelles de niveau II du LHNC Marconi en les gérant conformément aux normes et pratiques approuvées par Parcs Canada.

Orientation de gestion

Parcs Canada s'engage à :

- vérifier, dans la mesure où elle en a les moyens, l'existence des ancrages de hauban en ayant recours à un détecteur de métal ou à un géoradar; si leur existence est confirmée, ces ancrages deviendront des ressources de niveau I;
- entretenir et protéger les artefacts en surveillant leur état et, au besoin, en prenant des dispositions pour en assurer la conservation;
- communiquer aux propriétaires des terrains adjacents, l'importance et la valeur des bases de pylônes pour favoriser la gestion appropriée de ces ressources culturelles.

4.2 ENGAGEMENT DES CANADIENS

Parcs Canada s'applique à susciter la participation de tous les Canadiens dans ses efforts en vue d'établir et de protéger les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation au pays en les sensibilisant au réseau d'aires patrimoniales protégées, en les encourageant à mieux comprendre les lieux patrimoniaux et à en profiter tout en respectant leur intégrité commémorative et écologique, et en renforçant chez les Canadiens le sentiment de propriété de ces lieux, symboles du Canada et de notre identité commune. Différents moyens de médias et de communication sont mis en œuvre tant sur les lieux qu'en dehors des lieux.

A. Mise en valeur du patrimoine sur le lieu

Une vaste gamme de programmes permet la mise en valeur du patrimoine sur le lieu, y compris les visites guidées, les expositions statiques (notamment une maquette du lieu), les présentations audiovisuelles et les panneaux d'interprétation extérieurs. En outre, la présence du club de radio-amateurs de Sydney, dont les membres utilisent de l'équipement radio moderne dans le Centre d'accueil, contribue à transposer l'histoire des communications sans fil dans l'ère moderne.

Les activités de mise en valeur du patrimoine n'ont pas beaucoup changé depuis l'ouverture du lieu en 1987, et témoignent de l'orientation de gestion pour le lieu à l'époque. L'énoncé d'intégrité commémorative approuvé en 2004 identifié deux motifs pour justifier la désignation de lieu historique national. Une enquête menée en 2001 a confirmé que près de 75 % des visiteurs comprenaient que le lieu devait son importance historique nationale au fait qu'on y avait reçu le premier message radio transatlantique sans fil. La même enquête ne vérifiait pas si les visiteurs avaient aussi compris que le lieu commémore également les recherches et les réalisations de Marconi dans le domaine des communications sans fil. La prochaine enquête sera formulée de manière à vérifier si le public comprend bien les réalisations de Marconi. Si nécessaire, le programme de mise en valeur du patrimoine sera modifié pour inclure ce deuxième message d'importance historique nationale.

Le public visé par le programme de mise en valeur du patrimoine est constitué de voyageurs indépendants, de familles, de groupes intéressés à l'histoire de la radio sans fil, d'opérateurs radio et d'étudiants du secondaire. Les voyageurs indépendants sont des individus ou de petits groupes, adultes en général, qui se déplacent en automobile, quelquefois dans le cadre d'un forfait avion/ auto. Avant leur voyage, ils peuvent s'être renseignés sur le lieu historique par Internet, en consultant un service téléphonique sans frais ou en s'adressant à un bureau de tourisme de la province. Par familles, on entend des voyageurs indépendants accompagnés de deux enfants (en moyenne) qui se déplacent également en automobile. Les groupes spécialisés et les opérateurs radio sont attirés au lieu à cause de la place importante qu'il occupe dans l'histoire des communications sans fil.

Objectif

Veiller à ce que les messages sur l'importance historique nationale et les valeurs patrimoniales des ressources culturelles du LHNC Marconi soient communiquées efficacement aux visiteurs sur les lieux et fournir sur place des occasions de mise en valeur du patrimoine qui répondent aux attentes des visiteurs.

Orientation de gestion

Parcs Canada s'engage à :

- évaluer, puis réviser ou refaire au besoin les brochures, les expositions et les activités d'interprétation avec personnel pour favoriser la communication des messages concernant l'importance historique nationale du lieu;
- si les ressources le permettent, réviser et refaire au besoin les activités de mise en valeur des ressources culturelles extérieures et du lieu désigné pour renforcer l'impact des messages associés à ces ressources.

B. Mise en valeur du patrimoine hors lieu et activités de diffusion externe

L'importance de la station de Marconi à Table Head dans l'histoire de l'évolution des communications sans fil confère au lieu un prestige évident auprès des historiens du sans fil et des radio-amateurs. Le club de radio-amateurs de Sydney exploite sur place une station qui a pour indicatif les lettres VAS; ses membres sont en contact avec des radio-amateurs du monde entier. Le lieu a rédigé des cartes-réponses d'interprétation (cartes QSL) qui sont envoyées à ces contacts. En outre, le lieu participe chaque année aux activités de la Journée internationale sur Marconi, célébré à la fin d'avril; à cette occasion, toutes les stations originales créées par Marconi s'échangent des messages.

Le site Web de Parcs Canada contient de l'information sur les ressources culturelles du lieu, ainsi que sur le programme de mise en valeur du patrimoine. Ce site aura un lien avec une visite tridimensionnelle du lieu (il s'agit d'un site qui donnera aux visiteurs l'impression de survoler le lieu aux commandes d'un hélicoptère), ce qui devrait stimuler l'intérêt des plus jeunes. À l'heure actuelle, il n'y a pas de programme de diffusion pour les écoles ou les groupes de jeunes de la région.

Objectif 6 4 1

Offrir à tous les Canadiens des occasions d'apprendre à connaître l'importance historique nationale et les valeurs patrimoniales des ressources culturelles du LHNC Marconi au moyen de ses programmes de diffusion externe.

Orientation de gestion

Parcs Canada s'engage à :

 continuer de participer aux programmes de diffusion externe comme il convient.

C. Relations extérieures

De 1994 à 2002, le LHNC Marconi a reçu en moyenne 8 000 visiteurs par an. En 2003, une année creuse pour les attractions patrimoniales du Canada atlantique, le lieu n'a accueilli que 6 479 personnes. En 2004, une autre année creuse pour le tourisme régional, le nombre de visiteurs au lieu a chuté à environ 5 000 personnes. Il est encore trop tôt pour établir si cette diminution est une anomalie provoquée par des facteurs externes spécifiques ou si elle marque le début d'une tendance à long terme.

À l'heure actuelle, le LHNC Marconi accueille très peu d'autocars de tourisme et

presque aucun visiteur en croisière. Plusieurs paquebots de croisière visitent la région après le 15 septembre, date de fermeture annuelle du lieu.

D'autres organisations patrimoniales et touristiques de la région de Glace Bay ont proposé d'inclure le LHNC Marconi dans les visites à forfait de trois musées locaux. Ils ont suggéré que Parcs Canada fournisse plus d'information sur le lieu au Centre d'accueil situé sur le quai de Sydney, qui dispense des renseignements sur les attraits locaux aux visiteurs en croisière. L'exiguïté du centre d'exposition, qui ne peut recevoir que la moitié des passagers d'un autocar, est toutefois susceptible de décourager les visites de touristes venus en groupes organisés ou en paquebot de croisière.

Les efforts de relations extérieures au LHNC Marconi font partie de la stratégie globale de relations extérieures de l'unité de gestion du Cap-Breton. Les lieux historiques nationaux au Cap-Breton sont décrits dans le guide touristique pour la Nouvelle-Écosse. L'unité de gestion travaille actuellement à la préparation d'une publication spéciale d'orientation consacrée au Cap-Breton que l'on mettra à la disposition des voyageurs aux bureaux de tourisme de l'île et dans les diverses entreprises du Cap-Breton.

En 1996, on a élaboré une stratégie de relations extérieures pour l'unité de gestion, qui a été mise à jour en 2001. Une révision de la stratégie est actuellement en cours. De plus, Parcs Canada a entrepris une initiative d'envergure nationale axée sur la croissance de l'industrie des croisières. Compte tenu de l'intérêt manifesté par d'autres organismes patrimoniaux de Glace Bay en vue d'accroître les visites de croisières, cette initiative nationale pourrait se révéler pertinente pour le LHNC Marconi.

Objectif:

Faire la promotion du LHNC Marconi aux visiteurs éventuels, de manière à créer chez eux des attentes appropriées en vue de leur visite et à leur faire connaître l'importance historique nationale du lieu et les autres messages nationaux de Parcs Canada.

Orientation de gestion :

Parcs Canada s'engage à :

- œuvrer avec des représentants d'autres attractions patrimoniales de Glace Bay pour examiner les façons d'inclure le LHNC Marconi aux circuits des visiteurs en croisière:
- faire la promotion et le marketing du lieu, en étant conscient qu'il s'agit d'un élément de l'industrie touristique du Cap-Breton et en particulier de la localité de Glace Bay;
- travailler de concert avec l'industrie touristique et l'industrie des services du Cap-Breton pour assurer que leur personnel est conscient des services offerts au LHNC Marconi.

D.Collaboration et partenariats

Le LHNC Marconi a été établi dans la foulée d'une entente avec la Fiducie célébration Marconi, organisation fondée pour commémorer les réalisations de Guglielmo Marconi dans le domaine des communications sans fil. Cette fiducie a contribué à la construction d'un centre d'accueil et aux frais d'exploitation annuels du lieu. Ce soutien a pris fin en 2004 et la Fiducie a été dissoute.

Le lieu poursuit actuellement une entente avec le club de radio-amateurs de Sydney, qui utilise sur place l'équipement radio du lieu. Le calendrier et l'horaire d'utilisation varient, mais on s'efforce d'avoir sur place un opérateur qui utilise l'équipement plusieurs heures chaque jour d'ouverture du lieu. Cette activité contribue à l'expérience des visiteurs.

Un groupe s'est déjà dit intéressé à créer un grand musée des communications au site de Marconi Towers. Ce groupe est aujourd'hui inactif, mais ne s'est pas pour autant dissous. La mise en valeur du patrimoine à Marconi Towers contribuerait à la présentation par Parcs Canada du patrimoine du LHNC Marconi en plaçant le lieu dans un contexte élargi.

Le LHNC Marconi et l'unité de gestion du Cap-Breton entretiennent de bons rapports avec d'autres organisations touristiques et patrimoniales du Cap-Breton. L'unité de gestion est membre d'office du conseil d'administration de Destination Cap-Breton, une association de promotion du tourisme pour

toute l'île, et siège également au sein de son comité de marketing.

Dans la collectivité locale, l'unité de gestion entretient de bons rapports avec le conseil exécutif de la société historique de Glace Bay et avec la société du musée historique du Glace Bay, qui exploite le musée de l'ancien hôtel de ville dans la localité. Le musée agit aussi comme Centre d'accueil touristique et, dans ce rôle, renseigne les visiteurs sur le LHNC Marconi.

Le lieu historique national a eu et conserve un attrait particulier pour la communauté italo-canadienne, tant de la région que de partout au Canada.

Objectif:

Créer ou renforcer des occasions de collaboration et de partenariat avec des groupes et des particuliers pour assurer la protection des ressources culturelles du LNHC Marconi et la communication des motifs de l'importance historique nationale et des autres valeurs patrimoniales du lieu.

Orientation de gestion :

Parcs Canada s'engage à :

 continuer d'encourager les relations avec des groupes comme le club de radioamateurs de Sydney et avec d'autres organismes intéressés au patrimoine et au tourisme, pour protéger les ressources et aider à raconter les histoires du LHNC Marconi.

4.3 EXPÉRIENCE DES VISITEURS

En 2004, comme nombre d'attractions touristiques au Canada, le LHNC Marconi a connu un recul de fréquentation par rapport à l'année précédente. La fréquentation totale pour la saison 2004 (de juin à la mi-septembre) a été de 5 160 personnes, alors qu'elle avait été de 6 479 personnes pendant la même période en 2003. L'immense majorité des visiteurs (99 %) étaient des voyageurs indépendants venus au lieu en automobile. Les groupes en autobus et en croisière ont été très rares. Les campagnes visant à attirer des groupes scolaires se sont révélées peu efficaces.

Des panneaux indicateurs (affiches de Parcs Canada qui indiquent la distance à un lieu donné ou une direction pour y parvenir) orientent les visiteurs sur la route 4 et à partir du Musée des mineurs dans le centre-ville de Glace Bay. En outre, il y a des panneaux indicateurs pour le lieu sur la route de Marconi (la route 225 pour l'essentiel). La municipalité régionale du Cap-Breton a lancé un nouveau programme d'affichage qui encourage les touristes à visiter le LHNC Marconi. Des visiteurs se sont plaints au personnel du lieu qu'ils avaient eu du mal à s'y rendre.

Le terrain de stationnement du LHNC Marconi est approprié pour son niveau de fréquentation. Il comporte un emplacement pour autocar, ce qui est suffisant.

À cause du faible niveau de fréquentation, les visiteurs ont droit à des services et à une orientation personnalisés au lieu et à l'exposition. Le dépliant d'accueil qui contient des renseignements sur le lieu a été révisé en 2003. Les services de guides dans les deux langues officielles sont offerts sous contrat par la municipalité régionale du Cap-Breton; la formation et la supervision sont dispensées par le personnel du LHNC Alexander-Graham-Bell.

Une enquête menée en 2001 auprès des visiteurs du LHNC Marconi a révélé que la moitié des visiteurs du lieu venaient d'autres provinces que la Nouvelle-Écosse et que le tiers d'entre eux étaient originaires des États-Unis. Dans 99 % des cas, il s'agissait d'une première visite au lieu; 91 % des visiteurs y ont passé moins d'une heure. Plus de 90 % des personnes interrogées se sont dites généralement satisfaites des services et des installations du LHNC Marconi; ceci dit, les activités proposées aux jeunes n'ont été jugées satisfaisantes que par 65 % des visiteurs.

Objectif:

Offrir des services qui enrichissent l'expérience des visiteurs et qui sont adaptés au niveau actuel et attendu de fréquentation du LHNC Marconi.

Orientation de gestion :

Parcs Canada s'engage à :

 continuer de dispenser le niveau actuel de services et de programmes au LHNC Marconi;

- en coopération avec divers partenaires, examiner comment présenter l'histoire du lieu de manière plus attrayante pour les
- examiner l'affichage afin de déterminer les améliorations à y apporter;
- continuer de faire sur place la promotion d'autres lieux historiques et parcs nationaux.

4.4 EXPLOITATION ET ENTRETIEN

Dans le passé, la Fiducie célébration Marconi fournissait 27 500 \$ par an pour défrayer l'exploitation du lieu. Ce soutien ayant pris fin en 2004, l'unité de gestion du Cap-Breton prendra la relève en puisant à même ses ressources. La municipalité régionale du Cap-Breton assure l'entretien du lieu dans le cadre d'une entente de service gérée par le personnel de Parcs Canada au LHNC Alexander-Graham-Bell. Comme le bâtiment d'exposition du LHNC Marconi date de 20 ans, on s'attend à ce que

des problèmes d'entretien sérieux surviennent dans un proche avenir. Notamment, il y a lieu de vérifier le rendement et l'efficacité énergétique des systèmes de chauffage et d'aération du bâtiment.

Objectif:

Continuer d'exploiter le lieu avec efficience et efficacité.

Orientation de gestion :

Parcs Canada s'engage à:

- fournir le financement dispensé auparavant par la Fiducie célébration Marconi;
- vérifier les systèmes de chauffage et d'aération pour en améliorer l'efficacité énergétique.

5.0 Évaluation des incidences et évaluation environnementale

Le plan directeur pour le LHNC Marconi a été soumis à une évaluation environnementale, conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. Cette évaluation a été menée avant l'achèvement du plan directeur.

Les résultats de cette évaluation révèlent que l'orientation générale du plan directeur, établie par le biais d'objectifs et d'orientations de gestion spécifiques au lieu, a pour objet la protection des ressources culturelles. Les modestes projets envisagés visent à assurer la protection des artefacts et à améliorer la fréquentation et les services offerts aux visiteurs. La réalisation de la vision pour le LHNC Marconi et la mise en œuvre de ses objectifs et orientations de gestion rehausseront le niveau de protection de ses ressources culturelles et, de ce fait, préserveront son intégrité commémorative. Si les ressources naturelles du lieu ne présentent rien d'exceptionnel, aucune des activités prévues dans le plan ne devrait causer de dommages additionnels à ces ressources ou à celles des environs. On s'attend à ce que l'exploitation du lieu continue d'attirer des touristes dans la région.

Les propositions décrites dans le plan directeur pour le LHNC Marconi sont plutôt modestes et stratégiques. À mesure que les renseignements deviennent plus complets, tout projet visé par la Loi canadienne sur *l'évaluation environnementale* (LCEE) fera l'objet d'une vérification. À titre d'autorité responsable devant la LCEE, l'Agence Parcs Canada n'entreprendra au lieu aucun projet qui n'aura pas été soumis à une évaluation.

On s'attend à ce qu'un seul des projets prévus dans le plan directeur du LHNC Marconi soit visé par les dispositions de la LCEE, soit l'installation de nouveaux panneaux routiers. Parcs Canada tiendra compte des recommandations de l'évaluation environnementale avant d'approuver, de modifier ou d'abandonner ce projet ou tout autre projet visé par la Loi dans l'avenir.

En résumé, la vision, les objectifs et les orientations de gestion décrits dans le plan directeur devraient n'avoir qu'une incidence directe et cumulative neutre sur les valeurs écologiques du LHNC Marconi, et des incidences directes et cumulatives positives pour ses ressources culturelles, son intégrité commémorative et ses valeurs socio-économiques.

6.0 Mise en œuvre

Les mesures que propose ce plan directeur pour le LHNC Marconi sont mises en œuvre au moyen du plan d'affaires de l'unité de gestion. Tandis que le plan directeur est un guide stratégique qui porte sur une période de 10 à 15 ans (révisé aux 5 ans), le plan d'affaires offre une image d'ensemble de 5 ans. Le plan d'affaires détermine les mesures du plan directeur qui se réaliseront dans les trois prochaines années, en plus de leur calendrier et leur coût. Tout changement à la prévision sur trois ans est reflété dans la révision annuelle et dans la mise à jour du plan d'affaires.

Chargé d'assurer la mise en œuvre de ce plan directeur, le directeur de l'unité de gestion du Cap-Breton doit s'acquitter de trois grandes responsabilités:

- assurer l'intégrité commémorative;
- améliorer le service à la clientèle;
- faire un usage judicieux et efficace des deniers publics.

La mise en œuvre des mesures proposées pour le LHNC Marconi dans ce plan directeur, une fois qu'elles seront approuvées, dépendra de la disponibilité des ressources financières. L'unité de gestion assurera le financement de l'exploitation du lieu, qui était autrefois versé par la Fiducie célébration Marconi. La recherche de financement additionnel ou nouveau pour la mise en œuvre des priorités

décrites dans le plan d'affaires de l'unité de gestion sera assurée au moyen des processus d'approbation habituels.

Les mesures à adopter en priorité sont présentées dans le tableau ci-dessous, réparties selon les secteurs de services du plan d'affaires; il est toutefois possible de les réexaminer en cas de changements de circonstances, d'informations, de priorités nationales ou de décisions. L'accent a été mis sur les activités qui se dérouleront normalement dans les trois premières années suivant l'approbation du plan directeur (c.-à-d. la prochaine phase du plan d'affaires). Mais d'autres activités à réaliser pendant la durée de ce plan directeur ont également été identifiées. La seule priorité imputée aux activités s'est bornée à déterminer dans quelle phase du plan d'affaires elles se dérouleront. On poursuivra l'établissement des priorités lors de la planification d'affaires de l'unité de gestion.

On communiquera le progrès de la mise en œuvre du plan directeur au moyen des rapports annuels sur le rendement du plan d'affaires. Le plan directeur fera l'objet d'un examen périodique et pourra être modifié pour refléter des circonstances changeantes. On consultera le public au sujet des changements importants.

Mesures prioritaires de l'unité gestion selon un cycle de planification de trois ans

| Secteurs de services du Plan d'affaires de | Mesures prioritaires | Phase du plan d'affaires (suivant l'approbation du plan directeur) | |
|---|--|--|----------------------|
| Parcs Canada | | 1re phase de 3 ans | 2e phase de 3 ans |
| Secteur de services 2 : Protection des ressources patrimoniales | Instaurer un programme de surveillance périodique des ressources culturelles | - | |
| | Vérifier, si les ressources le permettent, l'existence des ancrages de hauban en ayant recours à un détecteur de métal ou à un géoradar | • | |
| | Entretenir et protéger les artefacts en surveillant leur état et, au besoin, en prenant des dispositions pour en assurer la conservation | • | • |
| Secteur de services 3 : Mise en valeur du patrimoine | Évaluer, puis réviser ou refaire au besoin les brochures, les expositions et les activités d'interprétation avec personnel pour favoriser la communication des messages concernant l'importance historique nationale du lieu | • | • |
| | Si les ressources le permettent, réviser et refaire au besoin les activités de mise en valeur des ressources culturelles extérieures et du lieu désigné pour renforcer l'impact des messages associés à ces ressources | • | • |
| | Continuer d'encourager les relations avec des organisations et des groupes comme le club de radio-amateurs de Sydney et avec d'autres organismes intéressés au patrimoine et au tourisme, pour protéger les ressources et aider à raconter les histoires du LHNC Marconi | • | • |
| | Continuer de participer aux programmes de diffusion externe comme il convient | • | • |
| Secteur de services 4 : Services aux visiteurs | Continuer de dispenser le niveau actuel de services et de programmes au LHNC Marconi | | |
| | En coopération avec divers partenaires, examiner comment présenter l'histoire du lieu de manière plus attrayante pour les jeunes | | • |
| | Oeuvrer avec des représentants d'autres attractions patrimoniales de Glace Bay pour examiner les façons d'inclure le LHNC Marconi aux circuits des visiteurs en croisière | • | |
| | Faire la promotion et le marketing du lieu, en étant conscient qu'il s'agit d'un élément de l'industrie touristique du Cap-Breton et en particulier de la localité de Glace Bay | • | • |
| | Travailler de concert avec l'industrie touristique et l'industrie des services du Cap-Breton pour assurer que leur personnel est conscient des services offerts au LHNC Marconi | • | • |
| | Examiner l'affichage afin de déterminer les améliorations à y apporter | | • |

ANNEXE A Inventaire et évaluation des ressources culturelles

| Lieu désigné : | Niveau 1 |
|--|----------|
| | |
| Sites archéologiques | |
| Bases de ciment de deux des pylônes qui soutenaient l'antenne et murs des fondations de deux bâtiments de la station, tous situés sur des terrains administrés par Parcs Canada | Niveau 1 |
| Ancrages mentionnés dans les documents mais non exhumés des haubans qui soutenaient les pylônes | Niveau 2 |
| Objets : | |
| Trois artefacts exposés au Centre d'accueil et une plaque de la CLMHC | Niveau 2 |

Liste des participants

L'élaboration du présent plan directeur pour le LHNC Marconi a été réalisée sous contrat avec la participation des personnes suivantes :

Aynsley MacFarlane, gestionnaire du lieu, lieu historique national du Canada Marconi, Parcs Canada, unité de gestion du Cap-Breton

Judith Tulloch, historienne et planificatrice de la gestion, Parcs Canada (sous contrat)

Carol Whitfield, directrice, Parcs Canada, unité de gestion du Cap-Breton